



18.01.2012 - 13:56 Uhr

## ACS: Nous souhaitons une votation populaire sur l'initiative de l'ATE sans contreprojet!

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral s'oppose à l'initiative de l'ATE «Pour les transports publics» en considérant qu'il s'agit d'un instrument qui ne permettra pas de résoudre les gros problèmes de financement des infrastructures routières et ferroviaires auxquels on est confronté à l'heure actuelle. Dans ces circonstances, on ne comprend pas pourquoi il présente avec le FABI (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) au Parlement un contreprojet direct qui ne déroge pas beaucoup de l'initiative. Selon le contreprojet aussi, le financement de la construction, de l'aménagement, de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures ferroviaire doit en grande partie être assuré par le trafic routier privé pour lui infliger par la suite par la force des choses des augmentations des taxes et redevances considérables pour le financement des mesures d'infrastructure routière requises.

L'Automobile Club de Suisse (ACS) s'oppose à cette façon de procéder. Il souhaite que l'initiative de l'ATE soit présentée aux citoyens et aux cantons au plus vite sans lui opposer de contreprojet. Cela permettra de traiter en même temps les questions relatives à l'aménagement et au financement des infrastructures tant du rail que de la route. Cela signifie que parallèlement au FABI, il convient d'élaborer un projet correspondant pour la route. Pour cela, il faut également un concept étendu, concret et engageant pour financer et aménager les infrastructures routières nationales. Le concept doit reposer sur une évaluation du volume des transports des prochaines décennies et les mesures d'infrastructure qui s'imposent effectivement pour pouvoir assurer un déroulement sûr et fluide du trafic. En comparaison au FABI, le message de 2009 sur l'élimination des goulets d'étranglement dans le réseau des routes nationales constitue un pas dans la bonne direction, mais encore insuffisant.

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter

Niklaus Zürcher

Directeur Automobile Club de Suisse

Mobile: +41/79/341'01'67

E-Mail: [nik.zuercher@acs.ch](mailto:nik.zuercher@acs.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100711489> abgerufen werden.